



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET REUNION CARAR

Le mardi 6 décembre 2016 à 19 heures à CHAPONNAY

Présents :

- ✓ **Comité Auvergne** : Patrick BOUCHEIX – Laurent BOURDUGE – Carole BIEHLER – Julien DOCHEZ – Marc LAVIALLE – Marie LOURENCO - Marc VAURE
- ✓ **Comité des Alpes** : Yves CHENAL – Patrick CRAIGHERO - Jean Pierre FALCONNAT – Pierre GRANGE - Paul MURGIER - Yvette PERROT
- ✓ **Comité Drôme Ardèche** : Patrick CARRE – Gabriel FABREGOULE - Pierre MALINVERNI – Jean Marc PATOUILLARD - Firmin PEREZ
- ✓ **Comité du Lyonnais** : Gérard BUATHIER – Patrick COSTA – Olivier FOURNIER - Serge GADHILE - Jean Claude GROS – René VAUDANT
- ✓ **Invités** : Philippe ROUZIERES – Marion KELLIN – Roland GENET – Simon AUBERT - Jérôme GARDON
- ✓ **Responsable CHIR** : Daniel FLECHE

Excusée :

- ✓ **Comité Drôme Ardèche** : Fabienne ESCOFFIER

Thèmes	Observations – décisions – actions à mener
<p>1) Assemblée Générale Elective</p> <p>L'Assemblée Générale Elective de la Coordination Auvergne Rhône Alpes de Rugby (CARAR) devait se tenir le mardi 6 décembre 2016.</p> <p>Suite à l'évolution de la politique fédérale et dans l'attente d'informations officielles pour la mise en place des Ligues Régionales, il a été décidé de surseoir à l'Assemblée Générale Elective.</p> <p>Des Commissions de travail seront mises en place pour travailler sur la création d'une Ligue Régionale Auvergne/Rhône Alpes dans les délais impartis. (décembre 2017).</p> <p>Les statuts de la Coordination Auvergne Rhône Alpes de Rugby établis et votés en mars 2016 devront être corrigés car plusieurs erreurs de forme ont été relevées.</p> <p>Jean Marc PATOUILLARD évoque le problème du financement de la CARAR. Les comptes de résultats de la CARAR (consolidés avec ceux du CHIR) font apparaître une recette importante avec les sanctions financières de ce championnat. L'Auvergne n'ayant pas intégré le CHIR, il convient de reposer le problème du financement global de la CARAR.</p> <p>Un groupe de travail est constitué avec le Président et un dirigeant pour chacun des 4 Comités.</p> <p>Constitution du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none">- Drôme Ardèche Jean Marc PATOUILLARD Patrick CARRE	<p>A défaut d'Assemblée Générale Elective, le Bureau existant est maintenu dans ses fonctions.</p> <p>Une prochaine réunion regroupant l'Assemblée Générale Extraordinaire pour modification des Statuts et l'Assemblée Générale Elective sera organisée le 7 février 2017.</p> <p>Les Comités Territoriaux devront avant cette date faire valider par leurs comités directeurs respectifs la liste des 5 membres désignés en plus du Président.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Lyonnais Gérard BUATHIER Patrick COSTA - Auvergne Marc VAURE Laurent BOURDUGE - Alpes Yves CHENAL Patrick CRAIGHERO 	
<p style="text-align: center;">2)Approbation du compte rendu de la réunion du 22/09/2016</p> <p>Le compte rendu de la dernière réunion de la CARAR est adopté à l'unanimité avec les compléments apportés pour les M15 ans par Olivier FOURNIER.</p>	
<p style="text-align: center;">3)Validation des projets et chantiers conduits par la CARAR</p> <p>Validation des Commissions de la CARAR (voir tableau en annexe)</p>	
<p style="text-align: center;">4)C.H.I.R (Daniel FLECHE)</p> <p>Il reste quelques matchs en retard qui vont se jouer le 8 janvier 2017.</p> <p>Le mois de décembre est occupé en partie par le Challenge des M26 ans.</p> <p>Il est à regretter des forfaits généraux dans les équipes réserves (4 clubs sont en grande difficulté).</p> <p>Firmin PEREZ estime qu'il y a trop de clubs dans le CHIR pour permettre à ce championnat d'être une véritable antichambre de la 3DF.</p> <p>Les clubs les moins bien classés sont également ceux qui sont en difficulté avec les effectifs.</p> <p>Le débat s'instaure sur l'organisation des championnats futurs en Honneur et en Promotion d'Honneur et sur les difficultés sportives rencontrées dans chaque Comité.</p> <p>Il est évoqué également les indemnités kilométriques à envisager pour les clubs d'Honneur.</p>	<p>Organisation d'une réflexion interne dans chaque Comité.</p> <p>Une mise en commun des travaux de chaque Comité sera faite par visioconférence en semaine 3 (mi-janvier).</p> <p>Le Comité du Lyonnais est chargé de faire la réservation d'une plage horaire pour la visioconférence.</p>
<p style="text-align: center;">5)Haut Niveau (Serge GADILHE)</p> <p>Les compétitions de niveau 3 ont été supprimées et la FFR a mis en place une compétition inter-pôles M16 ans et M17 ans depuis la saison passée.</p> <p>Jérôme GARDON souligne les difficultés à travailler sur le Parcours d'Excellence Sportive avec l'existence de plusieurs pôles existants sur la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes.</p>	

<p>Le Tournoi des 2 Hémisphères va être à nouveau organisé par le Comité du Languedoc en Afrique du Sud.</p> <p>La CARAR devra transmettre rapidement sa position sur cet engagement à Guy MOLVEAU, Président du Languedoc.</p> <p>Le Président de la Région Auvergne Rhône Alpes devra être interrogé pour les éventuelles subventions liées à ce tournoi international.</p>	<p>Il avait déjà été décidé l'abandon de ce Tournoi des 2 Hémisphères.</p> <p>La Commission de travail devait faire des propositions avec d'autres pays d'accueil.</p> <p>Un courrier sera envoyé par le Président de la CARAR au Président de la Région Auvergne Rhône Alpes pour la subvention liée au Tournoi des 2 Hémisphères.</p>
<p>6) Moins de 14 ans (Olivier FOURNIER)</p> <p>Les actions M14 ans sont cadrées par le cahier des charges du Challenge Fédéral M14 et par le calendrier fédéral.</p> <p>La première phase du jeu à XV est territoriale et se termine aux vacances de Noël.</p> <p>La phase 2 est régionale, les équipes sont classées par niveaux et les plateaux sont sous formes de quadrangulaires pour gérer au mieux les déplacements (cars communs).</p> <p>Il y a possibilité d'engager des équipes départementales composées des meilleur(e)s joueurs et joueuses des équipes non qualifiées en A+.</p> <p>Saison 2015-2016 : Les Comités Alpes, Drôme-Ardèche et Lyonnais sont toujours en attente du règlement de 500€ par la CRAR pour les journées de clôture du 11 juin 2016.</p>	
<p>7) Féminines</p> <p>Fabienne ESCOFFIER est excusée.</p> <p>Le compte rendu de la réunion de la Commission Féminine du 28 octobre 2016 est validé (voir pièce jointe).</p> <p>La première phase de la détection inter-comités FM18 ans a eu lieu samedi 3 décembre à Bourg les Valence. La facturation des 2 équipes Rhône Alpes sera réglée par la CARAR.</p> <p>Les journées du 17 et 18 décembre seront prises en charge par le secteur Sud Est.</p>	<p>Roland GENET apportera les réponses au courrier envoyé par Fabienne ESCOFFIER (avec notamment les questions de financement des actions)</p>
<p>8) Logo CARAR</p> <p>Le logo proposé par Olivier FOURNIER est validé par les 4 Comités de la CARAR.</p> <p>Il sera utilisé pour tous les courriers officiels.</p>	
<p>9) Région Auvergne Rhône Alpes</p> <p>Les élus de la CARAR devront contacter la Conseillère Régionale Chargée des Sports.</p> <p>La subvention régionale 2016 n'a pas été versée par la Région Auvergne Rhône Alpes et aucune information n'a été reçue pour 2017.</p>	<p>Un courrier devra être envoyé par le Président de la CARAR au Président de la Région Auvergne Rhône Alpes pour les subventions non perçues.</p>

10) Représentants Fédéraux

Le système d'encadrement des rencontres jeunes (M16 ans et M18 ans) est rappelé.

Il est mis en place dans les 3 Comités de la CRAR (Alpes, Drôme Ardèche, Lyonnais) depuis plusieurs saisons.

La catégorie Teulière a été ciblée pour les matchs aller.

Après vérification des sanctions sur les 3 Comités, il s'avère que la catégorie Phliponeau a été la plus sanctionnée depuis le début de saison.

Les Représentants Fédéraux seront donc désignés sur cette catégorie lors des matchs retour.

Il est rappelé que les Représentants Fédéraux sont indemnisés sur la base forfaitaire de 50€ avec des désignations de proximité et une répartition de frais pour les 3 Comités participant au CHIR :

- 30€ (CRAR)
- 10€ par clubs concernés (comptes club)

11) Réunion

La prochaine réunion de la CARAR se déroulera le mardi 7 février 2017 à Chaponnay.

Le Secrétaire de Séance,

Patrick CARRE